

## RÉDUCTION TEMPORAIRE DE SERVICES À L'URGENCE DE PORT-CARTIER

**Baie-Comeau, le 8 octobre 2024** – En raison du manque d'effectifs médicaux, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avise la population que les services de l'urgence de Port-Cartier seront réduits périodiquement de soir et de nuit du mercredi 9 octobre à 17 h au vendredi 11 octobre à 8 h.

- Mercredi 9 octobre de 17 h à 8 h
- Jeudi 10 octobre de 17 h à 8 h

Il n'y aura pas de médecin à l'urgence de Port-Cartier pendant ces périodes. La population qui aurait besoin de consulter un médecin devra se rendre à l'urgence la plus près de son domicile, soit à Sept-Îles. En cas d'urgence, composez le 911.

Les personnes qui se présenteront à l'urgence de Port-Cartier pourront recevoir des soins de santé de base offerts par des infirmières, soit :

- Évaluation de l'état de santé et orientation de l'utilisateur;
- Soins pour des problèmes de santé mineurs.

Les services ambulanciers seront ajustés en conséquence afin de répondre aux urgences.

### Options pour un problème de santé non urgent

Voici les options possibles si vous avez un problème de santé non urgent :

- Info-Santé/Info-Social 811 : Évaluation téléphonique par une infirmière ou un travailleur social pour obtenir des conseils ou vous diriger vers le service le plus approprié pour répondre à votre besoin.
- Prendre un rendez-vous avec son médecin de famille.
- Guichet d'accès à la première ligne (GAP) : Pour la clientèle sans médecin de famille, appelez au 811, option 3.

Le CISSS de la Côte-Nord remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Jean-Christophe Beaulieu  
Conseiller en communication  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord  
418 962-9761, poste 414009